

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE CAMBRAI**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 décembre à 14 heures, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame WIART Virginie, Vice-Présidente Déléguée. En suite de convocation en date du 21 novembre 2024.

Secrétaire de séance : Mme Virginie WIART.

Nombre de membres en
exercice :17

Présents : 9

Votants : 11

Etaient Présent (s) : Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Sylviane LIENARD, Mme Maria-José POMBAL, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD.

Etaient Absents, excusés ou représentés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Brigitte BRACQ,
Mr Alain DELEVALLEE donne pouvoir à Mme WIART,
Mr Marc DERASSE donne pouvoir à Mr DELHAYE.

Objet de la délibération

Immobilier – Terroir d'Abancourt,
Aliénation de la parcelle ZI 73,
Terroir d'Hem-Lenglet
Aliénation de la parcelle ZH 81,
Terroir de Paillencourt
Aliénation de la parcelle ZA 41
au profit de Monsieur SALLÉE Yves.

Le Centre Communal d'Action Sociale et propriétaire sur les terroirs :

D'Abancourt :

- De la parcelle de terre cadastrée ZI 73 de 1h 77a 93ca sis lieu-dit « le Bas du Château » (59268).

Cultivée par Monsieur SALLÉE Yves domicilié, 47 Rue des Acacias – 59247 Hem-Lenglet.

Monsieur SALLÉE Yves souhaite acquérir la parcelle en question au prix de :

- **12 000.00€** soit 6 744.00€ l'hectare pour la parcelle cadastrée ZI 73 de

D'Hem-Lenglet :

- De la parcelle de terre cadastrée ZH 81 de 9a 88ca sis lieu-dit « Les Fonds de Lenglet » (59247).

Cultivée par Monsieur SALLÉE Yves domicilié, 47 Rue des Acacias – 59247 Hem-Lenglet.

Monsieur SALLÉE Yves souhaite acquérir la parcelle en question au prix de :

- **642.00€** soit 6 500.00€ l'hectare pour la parcelle cadastrée ZH 81 de 9a 88ca sur le terroir d'Hem-Lenglet.

De Paillencourt :

- De la parcelle de terre cadastrée ZA 41 de 2h 45a 26ca sis lieu-dit « Les Quarante » (59295).

Cultivée par Monsieur SALLÉE Yves domicilié, 47 Rue des Acacias – 59247 Hem-Lenglet.

Monsieur SALLÉE Yves souhaite acquérir la parcelle en question au prix de :

- **15 942.00€** soit 6 500.00€ l'hectare pour la parcelle cadastrée ZA 41 de 2h 45a 26ca sur le terroir de Paillencourt.

Les membres du Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDENT

- De se prononcer en faveur de la vente des terres citées ci-dessus au profit de Monsieur SALLÉE Yves.
- D'encaisser les sommes de 12 000,00 € (douze mille euros), 642,00 € (six cent quarante-deux euros),
- 15 942,00 € (quinze mille neuf cent quarante deux euros).
- De dire que tous les frais, droits et honoraires sont à la charge de l'acquéreur.
- De dire que les fermages concernant les parcelles en question cesseront d'être dû à compter de la date de signature des actes de vente.
- D'inscrire les sommes perçues en recettes sur les crédits du Budget Principal, articles correspondants.
- D'autoriser Madame la Vice-Présidente Déléguée du CCAS à signer les documents permettant ses ventes.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

